

SANS LANGUE DE BOIS LA TRIBUNE DES DÉPUTÉ·E·S COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

[MESURES D'URGENCE POUR LE LOGEMENT]

Aujourd'hui, outre la question du pouvoir d'achat se pose celle de l'urgence sociale. Selon le dernier bilan de la Fondation Abbé Pierre, il y aurait en France près de 100 000 SDF, 100 000 personnes vivant dans un camping, 250 000 hébergés dans des dispositifs collectifs, plus d'un million de personnes privées de domicile personnel dont 300 000 dans des habitats de fortunes ou des hôtels et 2,2 millions vivant dans des conditions de logement très difficiles. Plus de 1,2 million de ménages français sont dans l'attente d'un logement social et seuls 430 000 y ont eu accès en 2009. (...) Un rapport du Conseil d'Etat (...) révèle qu'en raison de la priorité donnée à l'investissement privé locatif, la construction de logements sociaux reste insuffisante. (...) La situation est d'autant plus problématique que nous assistons, depuis 1986, année de la libéralisation du montant des loyers, à une augmentation exponentielle de ces derniers dans le parc locatif privé. (...)

Les défaillances de la politique gouvernementale en matière de logement sont nombreuses. Depuis plusieurs années, nous assistons à un désengagement financier massif de l'Etat. Le budget Ville et Logement 2009 a été des plus restrictif. En baisse de 720 millions, soit plus de 7 % par rapport à 2008, il a acté le désengagement de l'Etat à hauteur de 351 millions pour la politique de la Ville, de 330 millions pour les programmes d'amélioration de l'habitat et, de 50 millions pour les aides à la personne. (...)

Le rapport du Conseil d'Etat note, en outre, une mutation de la définition du logement devenu, depuis la réforme Barre de 1977, « un bien économique qui s'échange sur un marché ». Depuis cette date l'Etat s'est, en effet, progressivement effacé au profit du marché. (...) Outre le désengagement financier de l'Etat, l'empilement législatif des dernières années – 7 textes de loi sur le logement en 7 ans – n'a pas permis de freiner l'aggravation de la situation du logement en France. Ce constat témoigne des mauvais choix élaborés, en la matière, par la majorité actuelle. La loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (dite loi Molle) n'y déroge pas. (...)

Les associations de défense du logement social sont de plus en plus nombreuses à réclamer l'abrogation de la loi Molle. Face à cette situation, émerge le besoin, pressant, d'un véritable contre-projet. Les députés communistes, républicains, du Parti de Gauche sont favorables à la création d'un grand service public du logement décentralisé, soutenu par un engagement financier de l'Etat porté à 2 % du PIB. (...) Ces dispositions ne sont, malheureusement, pas transposables en l'état dans une proposition de loi structurée instituant un véritable service public du logement.

Pierre GOSNAT
Député du Val-de-Marne

[LES BANQUIERS PLUTÔT QUE LES CITOYENS]

Le Gouvernement se félicite, sans rire, de pouvoir « limiter à 149,2 milliards d'euros le déficit attendu en 2010 », alors que M. Woerth avait annoncé, lors du budget initial qu'« en 2010, le déficit budgétaire serait en amélioration de 25 milliards d'euros, pour atteindre 116 milliards d'euros. » Un triste record! Le déficit public atteint désormais 8,2 % du PIB. Et, ce qui est le plus important c'est que vous le minorez en le rapportant justement au PIB alors qu'il serait beaucoup plus pédagogique de le rapporter au budget. Allez alors expliquer aux Français que le déficit représente, en réalité, plus de la moitié du budget de l'Etat...

(...) Si l'on pouvait encore accorder le bénéfice du doute à ce Gouvernement, on aurait pu croire qu'il a, enfin, compris la nécessité de l'intervention de l'Etat dans l'économie. Malheureusement, mais sans surprise, c'est tout le contraire. Maîtrisant l'art de détourner l'attention, le Gouvernement profite de la levée de 35 milliards d'euros sur les marchés financiers pour procéder, parallèlement, – comme en catimini – à l'annulation de 2 milliards d'euros de crédit sur le fonctionnement (ce qui concerne les domaines de la justice, de la presse, de l'audiovisuel, de l'éducation et de la santé). Ce sont autant de secteurs pourtant vitaux dans lesquels il est taillé sans scrupule!

Pour couronner le tout, il est clair que la charge de cette nouvelle dette sera payée par les citoyens ordinaires alors que vous préservez les banquiers; et que cela rapportera plus de 500 millions d'intérêts aux banques pour l'année 2010. (...)

Jean-Pierre BRARD
Député de Seine-Saint-Denis

Marie-Hélène AMIALE
Députée des Hauts-de-Seine



[DU CARACTERE OBLIGATOIRE DU SERVICE CIVIQUE]

Depuis la suppression du service militaire en 1997, une multitude de dispositifs visant à la création de services civiques a été adoptée; le plus souvent dans l'urgence, en esquissant à peine les jalons d'une réflexion qui devrait s'engager sur la refonte d'un creuset républicain et déterminer les finalités et les modalités d'une période de vie qui pourrait être consacrée, avec la pleine entrée dans l'âge adulte, à un engagement au service de l'intérêt général. (...)

Nous croyons qu'un plan d'urgence contre le chômage et la désespérance de la jeunesse est nécessaire, tout de suite et très vite, particulièrement dans les banlieues populaires. Nous pourrions, évidemment, saluer les objectifs, plutôt louables, de cette proposition de loi relative au service civique qui tend à unifier les principaux dispositifs actuels de volontariat, sous un statut homogène et simplifié, afin de relancer un service civil volontaire qui n'a pas, pour l'instant, rencontré le succès escompté. (...) Nous pourrions, aussi, nous retrouver dans certaines des intentions affichées par les auteurs de la proposition de loi au Sénat: renforcer l'engagement au profit collectif d'intérêt général, recréer du lien social, permettre à des jeunes parfois à la recherche de repères de s'engager au service des autres, de faire de l'apprentissage de la citoyenneté et leur offrir, ainsi, de sérieuses perspectives d'insertion grâce à l'expérience acquise. Enfin, nous constatons, sur le terrain, une relative satisfaction à la fois des volontaires et des organismes qui les accueillent. (...) Néanmoins, force est de constater que le texte souffre de graves insuffisances. (...) Je comprends que donner un caractère obligatoire à un service public n'est peut-être pas dans l'air du temps mais cela reste à prouver; d'autant que cela pourrait constituer un droit nouveau pour la jeunesse. (...) Mes collègues du groupe communiste, républicain et citoyen et des sénateurs du Parti de gauche ont avancé une proposition intéressante selon laquelle la transformation éventuelle en service obligatoire devrait être décidée démocratiquement c'est-à-dire soumise à référendum. (...) Je voulais, ici, encore rappeler que le Président de la République avait fait de la création d'un service civique obligatoire un engagement de campagne! (...)

Les élus communistes, républicains et du Parti de Gauche formuleront l'exigence d'un « égal accès des citoyens au service civique ». (...) Pour l'essentiel, il s'agirait d'un engagement de six à douze mois, proposé aux jeunes de 18 à 25 ans, y compris les résidents de nationalité étrangère. Il serait réalisé selon un projet élaboré avec l'intéressé au cours de la dernière année de sa scolarité ou, dans les deux ans suivant l'obtention d'un diplôme d'études supérieures. (...) Il pourrait s'effectuer en France ou à l'étranger (...) Il comporterait une période de formation de deux mois minimum assurée par l'Etat (...) Cette période serait validée pour la retraite et prise en compte dans tous les diplômes d'Etat et dans le cadre de validation des acquis de l'expérience. Elle devrait s'accompagner, nous y tenons beaucoup, d'une allocation – pas inférieure au seuil dit de pauvreté (soit entre 750 et 900 euros pour une personne seule, selon l'indicateur retenu) prise en charge pour moitié par l'Etat et pour l'autre, par l'organisme d'accueil.

[LA POSTE: SCENARIO D'UN DÉMANTÈLEMENT ANNONCÉ]

En 1879, était créé le ministère des postes et télégraphes. Le dernier à l'occuper en tant que ministre sous cette dénomination spécifique fut François Fillon en 1995. Joli clin d'œil de l'Histoire qui veut que ce même François Fillon soit, en tant que Premier ministre, l'un des responsables de la privatisation de ce service public.

Réexaminons le scénario qui passe par la promotion, à travers l'Europe, du capitalisme mondialisé.



En 1986, l'Acte unique européen créé un grand marché intérieur. La concurrence libre et non faussée devient la norme (...) L'année 1992, est celle du Traité de Maastricht et, comme le secteur des télécommunications est, à

l'évidence, le plus juteux, le dépeçage commence par là. Le 1^{er} janvier 1998 voit la séparation des PTT en deux entités distinctes et la naissance de France Télécom. En 1990, la loi Quilès transforme La Poste et France Télécom en exploitants de droit public, dotés de l'autonomie financière, d'une personnalité morale distincte de l'Etat. Dès lors, leur budget n'a plus jamais été voté par l'Assemblée nationale.

En juin 1996, France Télécom se transforme en société anonyme. En septembre de l'année suivante le capital de la S.A. est ouvert au privé qui en rafle 21 %. En 1998, seconde ouverture du capital; le privé est désormais à hauteur de 38 %. Et, en 2004, à la faveur d'une troisième ouverture, 58 % du capital de France Télécom est dévolu au privé. Enfin, en 2007, la participation publique est ramenée à 26 %.

Faut-il que je raconte la suite? France Télécom est devenue aujourd'hui une société capitaliste avec ses pires excès. Les personnels sont pressés comme des citrons, la précarité est généralisée, les usagers sont devenus de simples clients. Surtout, les uns et les autres sont victimes de la rapacité incontrôlable d'une multinationale sans foi ni loi. Mais, venons-en à La Poste, deuxième cible du ravage libéral.

La Poste fonctionne déjà sur le mode du privé. En 1985, Chronopost est créé pour répondre, en principe, à la présence des distributeurs



André Gerin et Guy Fischer à l'aéroport Saint-Exupéry, pour un vol de nuit avec les postiers, le 27 novembre 2009. Une façon concrète d'affirmer leur solidarité dans le combat contre la privatisation de La Poste.

américains sur le marché français. (...) En vingt ans, La Poste a créé 291 filiales dont certaines ont déjà le statut de sociétés anonymes, a fait des acquisitions et s'est implantée à l'étranger. Le groupe est divisé en quatre métiers: courrier, colis et express, services financiers, réseau des bureaux de poste. La Banque postale est sans doute la plus avancée dans la voie du capitalisme avec ses filiales spécialisées dans les assurances et la gestion des actifs. (...) Elle est en partenariat avec de nombreux organismes privés, ses filiales sont regroupées dans une holding mais, les usagers en font chaque fois l'expérience, la Banque postale tend à devenir une banque comme les autres.

(...) L'implantation de La Poste elle-même sur le territoire est à la mesure du découpage humain qui est engagé. Un bureau de poste sur trois a disparu. Ils ont été transformés en poste-mairie à la charge, à terme, des collectivités, ou en poste-commerce.

(...) Le projet de loi du Gouvernement portant sur la réforme de La Poste est dans la logique de liquidation du service public. Vous nous emballez ou vous tentez de nous emballer le cadeau pour qu'il soit présentable mais l'histoire que je viens de rappeler du démantèlement des PTT fait voler en éclat votre opération de dissimulation. Aujourd'hui, avec ce projet, nous sommes au stade de 1996 pour France Télécom quand elle est devenue une société anonyme. C'est le tour de La Poste et vos tentatives de camouflage n'y changeront rien.

La Poste publique a fait ses preuves. Il serait urgent d'arrêter, là, les dégâts.

[Lettre recommandée]

Fin 2009, André Gerin et Guy Fischer, sénateur du Rhône et vice-président du Sénat se sont envolés de Lyon St-Exupéry vers la plate-forme postale de Paris Roissy-Charles de Gaulle, afin de visiter le site parisien et de remettre la missive des postiers de l'escala postale de Lyon à l'adresse de Jean-Paul Bailly, président du groupe La Poste.

« J'aime le rouge dans le respect du blanc et du bleu »
Lettre trimestrielle du député communiste de la 14^{ème} circonscription du Rhône
27, rue Francis-de-Pressensé 69190 Saint-Fons - <http://www.andregerin.com>

Directeur de la publication: André Gerin - Imprimé par Public Imprim 69200 Vénissieux - Avril 2010

J'aime le rouge dans le respect du blanc et du bleu

Lettre trimestrielle du Député Communiste
de la 14^{ème} Circonscription du Rhône



André Gerin

www.andregerin.com

ÉDITO

Présidentielles 2012

POUR UN CANDIDAT COMMUNISTE

Autant je n'ai pas envie de boudier la victoire de la gauche aux élections régionales et, en particulier, la réélection de Jean-Jack Queyranne en Rhône-Alpes, autant je ne veux pas éluder les questions sérieuses que pose ce vote. La barre – oh combien symbolique en démocratie! – des 50 % d'abstentionnistes a été franchie. Le Front national, que beaucoup avaient enterré un peu vite, a retrouvé de la vigueur, singulièrement dans le nord de la France et dans la région PACA. Ces deux faits sont inquiétants pour la démocratie, pour la République, pour la France. Les responsables politiques de gauche et singulièrement du PCF ont leur part de responsabilité.

Les élections présidentielles sont pour demain. Déjà le bocal politicien s'agite. J'attends du PCF qu'il désigne rapidement son candidat, au terme d'une consultation démocratique des communistes. Il est grand temps que le PCF se mette en ordre de bataille et parte à la reconquête de cette France qui souffre et qui veut espérer.

SOMMAIRE

- **Mon soutien est total aux salariés de Dunkerque et Feyzin**
- **Ciao, ciao, ciao, plan espoir banlieue ?**
- **La garde à vue en question(s)**
- **Les délocalisations ? Un gagne-pain pour Renault**

(LIRE EN PAGE 2)

- **Mission d'information parlementaire sur le port du voile intégral dans l'espace public**
- **Avant-propos d'André Gerin, président de la mission d'information**
- **Synthèse des propositions**
- **Et maintenant ?**
- **Une comédienne victime d'une abjecte agression**
- **Ouvrez les portes**
- **Ils veulent tuer la mixité sociale**
- **Pas d'embellie économique en vue**

(LIRE EN PAGES 3-4)

- **La tribune des député·e·s communistes et républicains**

(LIRE EN PAGE 5)

- **La Poste : scénario d'un démantèlement annoncé**



- **Faire une place au soleil au logement social**

(LIRE EN PAGE 6)

[Rencontre avec l'ambassadeur de Chine]



André Gerin s'est entretenu avec l'ambassadeur de Chine, en France, lors d'une réception à l'ambassade, à Paris. Ils ont eu un échange notamment sur les questions de politique industrielle. Les Chinois investissent actuellement en France et particulièrement en Rhône-Alpes. L'ambassadeur s'est voulu rassurant pour l'emploi dans notre pays, estimant qu'il disposait d'un savoir faire et d'un niveau technologique justifiant le développement des activités sur place.

[CIAO, CIAO, CIAO, PLAN ESPOIR BANLIEUE ?]

C'est, en l'état, la question écrite que j'ai adressée à la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville. En effet, je ne peux que constater que le rapport annuel de l'observatoire national des Zones Urbaines sensibles (ZUS) montre qu'au cours des cinq dernières années, les inégalités se sont accrues de manière dramatique. Ce rapport met en exergue le fait que 33,1 % des habitants des ZUS vivent en dessous du seuil de pauvreté (moins de 908 € par mois). Cette proportion atteint le chiffre record de 44,3 % chez les moins de 18 ans résidant en ZUS; etc, etc. Je ne peux que constater que nous sommes évidemment loin des effets d'annonce du plan Espoir Banlieue; puisque l'illettrisme, la marginalisation et la violence continuent d'envahir des zones entières de la République. Alors, qu'entend faire le Gouvernement en la matière ?

[LA GARDE A VUE EN QUESTION(S)]

Je me suis récemment fait l'écho auprès de la ministre d'Etat concernée des conditions de la garde à vue. Et de rappeler au Gouvernement la jurisprudence, désormais constante, de la Cour européenne des droits de l'Homme relative à la garde à vue. Je lui remerciais également que le président du Conseil constitutionnel, lors de la rentrée du barreau de Paris, le 4 décembre 2009 rappelait, dans le même esprit, la doctrine de la haute juridiction telle que déjà exprimée par le doyen Georges Vedel en 1981: « (...) la garde à vue viole les droits de la défense parce qu'elle permet qu'un suspect soit interrogé sans l'assistance d'un avocat ». J'ai de même précisé à la même ministre d'Etat que j'ai, en outre, interpellé à plusieurs reprises sur les conditions indignes dans lesquelles se déroulent lesdites gardes à vue. Et de lui demander si elle est prête, au moins dans un premier temps, à œuvrer pour qu'un article de loi précise que « toute personne en garde à vue doit immédiatement faire l'objet d'une audition, assistée d'un avocat si elle en fait la demande; son audition serait alors différée jusqu'à l'arrivée de l'avocat. »

[LES DÉLOCALISATIONS? UN GAGNE-PAIN POUR RENAULT]



En début d'année, j'ai interpellé le ministre en charge de l'Industrie sur le projet de Renault de délocaliser la production de la Clio de Flins vers la Turquie en ces termes: « Renault a perçu des aides publiques substantielles et l'Etat demeure actionnaire du groupe automobile français à hauteur de 15 %, même si nous mesurons, aujourd'hui, les dégâts de la privatisation du producteur national emblématique. Je considère donc que le Gouvernement est parfaitement en droit de s'opposer à ce nouveau dépeçage de l'industrie française ». Et de poursuivre ainsi: « Le site de Flins compte 33000 salariés et le nouveau véhicule est destiné au marché national. L'éventuelle délocalisation ne vise qu'à accroître les marges et la rémunération des fonctionnaires. Cela est tout à fait inacceptable. Quelles mesures entend donc prendre le Gouvernement pour contrer ce plan à hautes visées financières? »

SOUTIEN TOTAL AUX SALARIÉS DE DUNKERQUE ET FEYZIN

Les dirigeants de Total annoncent des intentions et non des engagements fermes. Total joue tactique avec un Gouvernement qui fait un saut périlleux. La raffinerie des Flandres est toujours sur la sellette. L'avenir du raffinage en France et en Europe demeure hypothétique. Il est hors de question de céder à la stratégie anti-France du groupe Total. Face à la crise dont les effets apparaissent, chaque jour, plus cruels, la bataille pour l'industrie, pour le « made in France » prend une importance vitale pour notre pays. Les salariés de Total ont l'immense mérite de le rappeler à tous. C'est ce que j'indique dans le courrier que j'ai adressé à François Fillon.

Monsieur le Premier Ministre,

Les salariés de la raffinerie de Feyzin, comme les six autres en grève, à la suite au projet de fermeture de l'usine des Flandres, sont indignés, mécontents et expriment une colère profonde qui est partagée par beaucoup de nos concitoyens.

Le gouvernement peut et doit débloquer la situation, c'est l'avenir de l'indépendance énergétique de la France dont il s'agit. Le gouvernement ferait une faute majeure en s'alignant sur les choix anti-France du groupe TOTAL, insolent et méprisant envers les salariés et le pays.

Il faut dire Non tout de suite à la fermeture de la raffinerie de Dunkerque.

La direction de TOTAL amuse la galerie pour continuer son désengagement de la France. Elle botte en touche pour gagner du temps en intervenant la problématique au niveau local. C'est se foutre de la gueule du monde.

Les salariés ne sont pas dupes du jeu de cache-cache gouvernement-TOTAL, élections régionales obligent! Il faut en finir avec ces pratiques politiciennes. C'est tout de suite qu'il faut répondre. Tout le monde a compris que l'engagement de la désindustrialisation est en route déjà depuis bien longtemps. De 24 raffineries on en compte aujourd'hui 14. L'Europe importe 15 % de ses besoins en gasoil, la France en importe 40 %.

TOTAL transforme les installations pétrolières pour réorienter les choix géostratégiques d'investissement en Asie et au Moyen-Orient, un centre de recherche en Inde, une raffinerie en Arabie Saoudite.

Il y a de quoi être irrité, à l'annonce de coupes sombres après la tenue des assises nationales de l'industrie. Le groupe TOTAL doit rendre des comptes à la France. Au gouvernement d'exiger la non-fermeture de la raffinerie des Flandres.

Monsieur le Premier ministre, c'est toute l'industrie française qui est en jeu. Sans attendre les élections régionales, il faut sortir de l'impasse d'une crise gravissime qui se profile. Avec l'État, prenez l'initiative dès avril, d'une rencontre nationale sur le raffinage en France, en Europe et dans le monde en y associant tous les partenaires.

TOTAL doit s'inscrire dans une conquête industrielle. Il doit mettre toutes les cartes sur la table et ne prendre aucune décision d'avenir sans associer et consulter l'ensemble des salariés. Chaque jour compte, arrêtons de mépriser le monde du travail en conflit avec ses dirigeants et actionnaires de TOTAL, hautains, jaloux de leurs dividendes.

Je crois que la coupe est pleine. Il est temps de débloquer la crise actuelle.

26 janvier 2010 au rapport : LE VOILE INTEGRAL EN QUESTION

AVANT-PROPOS D'ANDRÉ GERIN, PRÉSIDENT DE LA MISSION D'INFORMATION

[LA RÉPUBLIQUE DOIT RÉAGIR!]

Après six mois de travaux, la mission d'information créée par la Conférence des Présidents, le 23 juin 2009, rend aujourd'hui son rapport. Ce document fera référence; c'est une certitude. Par son souci de clarté, par le sérieux de son analyse, par ses jugements équilibrés le rapporteur, M. Eric Raoult, auquel je souhaite rendre, ici, hommage a parfaitement rendu compte du travail que nous avons accompli collectivement dans un esprit fondamentalement républicain.



La foule des journalistes entourant le président de l'Assemblée nationale, le président et le rapporteur de la mission d'information, lors de la présentation du rapport, le 27 janvier 2010, à l'Assemblée.

Le rapport de la mission établit un état des lieux qui fait l'objet d'un accord de l'ensemble de la mission. Il montre aussi avec précision (...) que le voile intégral est une atteinte intolérable à la liberté, à la dignité des femmes. C'est la négation de l'égalité des sexes, de la mixité de notre société. C'est, finalement, la volonté d'exclure les femmes de la vie sociale et le rejet de notre volonté, commune, de vivre ensemble.

Concernant les préconisations contenues dans le rapport, la plupart d'entre elles recueillent l'accord de tous les membres de la mission. Quant à la nécessité de recourir, ou non, à la loi pour interdire le port du voile intégral dans l'espace public, la mission constate que, si une grande partie de ses membres est pour l'adoption d'une telle loi, cette proposition ne fait pas, à ce jour, l'unanimité. (...) Le débat n'est donc pas clos et, pour tout dire, j'ai le sentiment qu'il ne fait que commencer dans notre pays mais aussi au-delà de nos frontières.

Ce débat va, d'ailleurs, prendre une dimension plus large encore car, derrière la question du voile intégral, c'est une réalité beaucoup plus inquiétante qui transparaît. La burqa, le niqab et tout autre voile intégral ne sont que la partie émergée de cet iceberg que constitue l'intégrisme fondamentaliste.

(...) Les témoignages que nous avons recueillis lors de nos auditions montrent aussi les difficultés et le malaise profond qu'éprouvent les personnes qui, chaque jour, sont au contact

du public, que ce soient les agents d'état civil, les médecins, les employés de magasins, les enseignants. Les incivilités se multiplient. Les violences et les menaces sur les personnes sont fréquentes. On nous a, aussi, rapporté ces conflits qui dégénèrent dans les hôpitaux – comme à l'hôpital femme-mère-enfant de Bron – parce qu'un homme refuse que sa femme reçoive l'aide d'un médecin homme au moment d'accoucher. Ce n'est pas acceptable et, à chaque fois qu'a lieu une telle agression, c'est notre vivre ensemble, fondé sur l'esprit des Lumières, qui est bafoué.

Face à cela, la République doit réagir et les parlementaires prendre leurs responsabilités.



André Gerin face à ses collègues députés et aux journalistes, le 27 janvier 2010, à l'Assemblée nationale.

[SOLIDARITÉ...]

...AVEC L'IMAM DE DRANCY qui, avec beaucoup de courage a affirmé: « Je travaille pour l'avenir de nos enfants et de la République afin que l'islam y trouve sa place et que les musulmans y soient respectés. » (...) Cette prise de position en faveur d'un islam de la tolérance au sein de la République et dans le respect de ses valeurs lui a valu de voir sa mosquée envahie par une centaine d'intégristes. Il est, à présent, l'objet de menaces de mort. Ces événements donnent la mesure de ce dont sont capables les fondamentalistes. Président de la mission parlementaire sur la pratique du port du voile intégral, je me trouve conforté dans la conviction que la République se doit d'agir contre ces dérives inacceptables.

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

Proposition n° 1:

- Adopter une résolution condamnant le port du voile intégral comme contraire aux valeurs de la République, affirmant le soutien de la représentation nationale aux efforts engagés par les acteurs de terrain pour combattre cette pratique, condamnant les discriminations et les violences faites aux femmes et affirmant la solidarité de la France à l'égard des femmes qui en sont victimes de par le monde;
- Diffuser cette résolution par voie de circulaire afin de la porter à la connaissance des agents publics.

Proposition n°2: Permettre largement des actions de médiation à l'attention des femmes portant le voile intégral et de leur entourage, afin de comprendre leurs motivations, en établissant des protocoles rassemblant tous les acteurs concernés.

Proposition n°3: Renforcer la formation civique délivrée dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration en l'inscrivant dans le moyen terme.

Proposition n°4: Généraliser la formation des agents en contact direct avec les usagers aux règles de la laïcité et à la gestion des incivilités.

Proposition n°5: Mettre en œuvre la proposition n°18 du rapport de la mission d'évaluation des politiques de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, qui vise à prévenir les violences sexistes à l'école et à former les enfants à l'égalité femme-homme et à la mixité.

Proposition n°6: Donner tout son rôle à l'Observatoire de la laïcité, créé en 2007.

Proposition n°7: Engager une réflexion quant aux moyens d'assurer une juste représentation de la diversité spirituelle.

Proposition n°8: Donner instruction aux services de l'État de signaler systématiquement au président du conseil général les situations de mineurs portant le voile intégral, dans le cadre de la protection des mineurs en danger.

Proposition n°9: Prévoir la création d'un délit de violences psychologiques au sein du couple.

Proposition n°10: Compléter l'article 24, alinéa 9, de la loi du 29 juillet 1881 pour y introduire la provocation à l'atteinte à la dignité de la personne.

Proposition n°11: Demander à la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) de dresser un état des lieux des éventuelles dérives sectaires qui pourraient avoir lieu dans l'entourage

des personnes portant le voile intégral et dont ce dernier pourrait être le révélateur.

Proposition n°12: Prendre en compte, dans les demandes d'asile, la contrainte à porter le voile intégral comme indice d'un contexte plus général de persécution.

Proposition n°13: Afin de conforter les agents publics, adopter une disposition interdisant de dissimuler son visage dans les services publics.

Proposition n°14:

- Modifier les articles L. 211-2-1 et L. 411-8 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) afin de mentionner « l'égalité entre les hommes et les femmes et le principe de laïcité » parmi les valeurs qui doivent connaître les personnes désirant se voir délivrer un visa de long séjour ou désirant bénéficier du regroupement familial;

Modifier l'article L. 314-2 du CESEDA afin de refuser la délivrance d'une carte de résident aux personnes qui manifestent une pratique radicale de leur religion, incompatible avec les valeurs de la République, en particulier le principe d'égalité entre hommes et femmes, ceci étant considéré comme un défaut d'intégration.

Proposition n°15: Introduire aux articles 21-4 et 21-24 du code civil relatifs à l'acquisition de la nationalité française une disposition explicitant qu'est considéré comme un défaut d'assimilation le fait de manifester une pratique radicale de sa religion, incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française, notamment avec le principe d'égalité entre les hommes et les femmes.

Concernant une loi interdisant de dissimuler son visage dans l'espace public, la conclusion du rapport indique:

« À ce stade du débat dans notre pays, la mission ne peut que constater que, tant en son sein que parmi les formations politiques représentées au Parlement, il n'existe pas – en tout cas pour l'heure – d'unanimité pour l'adoption d'une loi d'interdiction générale et absolue du voile intégral dans l'espace public. Une grande partie des membres de la mission est favorable à une loi d'interdiction du voile intégral, comme de tout vêtement masquant entièrement le visage, dans l'espace public, sur le fondement de la notion d'ordre public. C'est le sens des contributions individuelles des membres, qui figurent en annexe du présent rapport. [...]

« Le débat est désormais ouvert. A chacun de s'en emparer, aux formations politiques de trouver une voie de passage qui permette au pays de faire front face à ce défi. Si un consensus est une vue bien trop idéale, un large accord républicain est à portée de main. »

[ET MAINTENANT ?]

Les élections régionales passées, le Parlement doit être saisi d'une proposition de résolution rappelant les valeurs républicaines sur lesquelles se fonde notre « vivre ensemble »: liberté, égalité, fraternité; laïcité, droits de l'Homme.

Ainsi, sera concrétisée la première proposition de la mission.

Il convient, par ailleurs, de rappeler que le Premier Ministre a saisi le Conseil d'Etat afin que ce dernier détermine les conditions juridiques dans lesquelles une loi peut être élaborée qui interdirait le port du voile intégral dans l'espace public. Ses conclusions ont été rendues publiques le 30 mars. Il appartient à présent aux parlementaires de prendre leurs responsabilités.

[UNE COMÉDIENNE VICTIME D'UNE ABJECTE AGRESSION]

La comédienne algérienne Rayhana a été victime d'une agression sauvage qui aurait pu lui être fatale. Des individus l'ont aspergée d'essence avant de lui jeter au visage une cigarette qui, fort heureusement, n'a pas provoqué d'embrasement. Rayhana se rendait à la Maison des Métallos (Paris, XI) où elle joue une pièce dont elle est l'auteur: « A mon âge, je me cache encore pour fumer », qui traite de la situation des femmes algériennes. Courageuse, elle a décidé de monter sur les planches le soir même. J'ai réagi immédiatement après ce qui aurait pu être un véritable drame et ai assuré la comédienne de mon entier soutien. Parce qu'une nouvelle fois, l'intégrisme féodal et misogyne a frappé. Je condamne cette agression abjecte qui me conforte dans le combat républicain qui est le mien.

[OUVREZ LES PORTES]

N'oublions pas le peuple palestinien! Voici cinq ans que la Cour pénale internationale de La Haye a déclaré illégal le mur construit en Cisjordanie, dernier outil en date du vaste régime de contrôle israélien. Pour les Palestiniens, 38 % de leur territoire – notamment Jérusalem Est – est inaccessible. La bande de Gaza est déjà, depuis plusieurs années, l'objet d'une politique de cloisonnement qui a conduit à la limite de l'asphyxie et ne doit sa survie qu'à l'aide internationale.



Comme l'ont dénoncé 56 lauréats du Prix Nobel et 202 eurodéputés signataires de l'appel « Ouvrez les portes », « sur une liste de 4000 produits autorisés par Israël, 30 à 40 seulement sont tolérés aujourd'hui ». Aucune exportation n'est autorisée. (...) Cadenasser une population pendant trois, la soumettre à l'opération militaire la plus violente depuis trente ans pour renforcer par la suite le blocus ne permettra pas à l'Etat israélien de garantir la sécurité de ses habitants.

Je souhaite donc connaître les initiatives qu'entend entreprendre le Gouvernement français afin d'exiger la réouverture complète de la bande de Gaza, la destruction du mur en Cisjordanie, la reprise du dialogue et des négociations de paix.

[ILS VEULENT TUER LA MIXITÉ SOCIALE]

Début janvier, j'interpellerai le secrétaire d'Etat en charge du logement et de l'urbanisme sur l'application de deux textes qui prévoient qu'un surloyer est obligatoire pour tout locataire dont les revenus dépassent de plus de 20 % les plafonds de ressources pour l'attribution d'un logement social. A mon sens, ces dispositions sonnent le glas de la mixité sociale dans les quartiers et consacrent la ghettoïsation. En effet, les familles des classes moyennes se trouvent contraintes d'abandonner leur logement social sans, pour autant, avoir les moyens de faire face au coût d'un bail privé. La situation ainsi créée est doublement catastrophique. Elle vise, en outre, à dissimuler le nombre insuffisant de construction de logements dans notre pays et la carence de l'engagement de l'Etat en faveur du logement social.

[PAS D'EMBEILLIE ECONOMIQUE EN VUE]

Il ne faut pas se voiler la face. La situation économique et sociale de notre pays est gravement dégradée. Pour preuve une étude parue en toute fin d'année dernière qui révèle que, si les entreprises financières ont connu une augmentation de leur chiffre d'affaires global de 14,59 % au troisième trimestre, le secteur industriel, en revanche, continue de plonger. Chute du chiffre d'affaires de 46,16 % pour les matériaux; de 30 % dans l'énergie et de 8,12 % dans l'industrie. Les analystes estiment, en outre, que les bénéfices des entreprises du CAC 40 vont régresser de 5,7 % en 2009, malgré le quadruplement des profits des banques et des compagnies d'assurance et qu'il est, pour le moins, hasardeux d'annoncer une embellie pour 2010. De plus, la préoccupation de ces groupes de maintenir le niveau de leur profit et la rémunération de leurs actionnaires conduira à accélérer les restructurations, les délocalisations et les licenciements. D'autres études disent combien la précarité des revenus s'est installée, fragilisant tout particulièrement les couches moyennes. L'ensemble de ces données fournit une photographie préoccupante de la situation économique de notre pays. Il me semble donc impératif de remettre au centre des choix stratégiques l'ambition industrielle de la France, pour concilier progrès économique et social. Une nouvelle croissance au service de la promotion des hommes, dégagée de la dictature de la finance est indispensable.